



Compte rendu CT DSAC-SO du 28 novembre 2013

En préalable, le directeur informe du baptême d'une salle de Technowest du nom de Philippe BATAILLE et demandera des participants (en attente d'information complémentaire) pour l'inauguration.

Approbation du P.V. du CT du 29/01/2013 :

Les OS regrettent la diffusion tardive de ce P.V. Pas de remarques particulières.

Délégation :

Je fais part de l'inquiétude des agents de Poitiers qui n'ont eu aucune information sur le devenir de leur délégation et du manque de communication de la direction sur ce sujet. Cela entraîne beaucoup de rumeurs. Mise en place d'un GT national et de GT régionaux, ces derniers seront composés à partir de la représentativité au CT. Les syndicats ont demandé d'inviter des agents des délégations en tant qu'experts. Ce sont eux les mieux placés et les plus impliqués ! La première réunion du GT DSAC-SO est prévue deuxième quinzaine de janvier 2014.

Fermeture du service les 30 mai et 26 décembre pour les ponts de 2014.

Budget :

1,706 € million obtenus conformément aux besoins estimés.

Effectifs :

97 pour 96 au 01/01/2013. FO fait remarquer que dans certains services il y a un manque (maladie, départ..). Le directeur est conscient de ce problème, mais il y a ouverture de 2 postes et DSAC-SO est moins à plaindre que d'autres DSAC.

Le plan de formation est adopté :

Tous les besoins listés sont honorés.

Réorganisation de la division informatique :

Suite au départ de M. Alain GUYARD (non remplacé), la division devient une subdivision dont le chef est Michèle VILLEROUX.

Questions diverses :

Utilisations des véhicules de service : quelle conduite adopter en cas de panne ? Les OS demandent la fourniture d'un manuel avec le mode opératoire dans chaque véhicule.

Règles pour l'utilisation des véhicules de service pendant les astreintes (EPI, IP DSAC...). Il y a une règle nationale pour l'utilisation de ces véhicules qui ne doivent pas servir que pour des trajets domicile-travail ou domicile-mission. Pour les déplacements personnels l'agent doit utiliser son propre véhicule. Comment faire pour les cas de prise de service la semaine complète quand le véhicule personnel est laissé sur le lieu de travail ?